Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE CONSEIL

ARRÊTÉ

Arrêté N° CC-ARR-2023-006

16 novembre 2023

OBJET : ARRETÉ PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION A LA VICE-PRÉSIDENTE CULTURE ET DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 5211-9-2 ;

Vu l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales autorisant le Président à déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, une partie de ses fonctions aux Vice-présidents ;

Vu la délibération CC_DEL 2020-050 en date du 10 juillet 2020 portant élection du Président ;

Vu la délibération CC_DEL 2020-052 en date du 10 juillet 2020 portant élection des Vice-présidents ;

Vu le courrier préfectoral d'acceptation de la démission de M. François et l'avis de réception de la lettre en recommandé en date du 3 novembre 2023 ;

Vu la délibération CC_DEL 2023-125 en date du 15 novembre 2023 portant élection de la Vice-présidente en charge de la Culture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :
A compter du 16 novembre 2023, délégation de fonction est donnée à :

- MOUCHEL Clémentine, Vice-présidente, à l'effet d'exercer les fonctions liées à la gestion des affaires relatives à la commission Culture ;

ARTICLE 2 :
A compter du 15 novembre 2023, délégation de signature est donnée à la Vice-présidente en charge de la Culture sur son domaine de compétence (organisation de réunions diverses, signature des convocations ou de comptes-rendus, de devis et factures dès que cela est inscrit au budget, de documents contractuels autres que les marchés comme par exemple conventions, contrats de maintenance, location....)

ARTICLE 3 :
La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera applicable après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département. Une ampliation sera notifiée au destinataire du présent arrêté.

ARTICLE 4 :

SPÉCIMEN DE SIGNATURE

Madame MOUCHEL Clémentine, 5ème Vice-présidente
Culture

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de CAEN et publication par voie d'affichage

Pour extrait certifié conforme
le Président

Jacky LEHUGEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200066710-20231116-ARR-2023-006-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/11/2023
Publication : 17/11/2023